

0341794R
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LPO LYCEE DES METIERS JEAN-FRANCOIS CHAMPOLLION
AVENUE DE FIGUIERES
34874 LATTES CEDEX
Tel : 0467136713

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 38
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration
Convoqué le : 24/06/2025
Réuni le : 01/07/2025
Sous la présidence de : Laurent Thieffaine
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Barcelone , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Echange avec Barcelone 2025-2026:
Les membres du CA valident le budget prévisionnel pour l'échange linguistique à Barcelone (Espagne) dans le cadre du projet Erasmus + pour 20 élèves de 2nde avec un budget global de 7484.56€
La participation des élèves s'élèvera à 100€ compte tenu de l'attribution d'une subvention Erasmus à hauteur de 6989,97€

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

VOYAGE SCOLAIRE FACULTATIF
ANNEXE FINANCIÈRE PRÉVISIONNELLE

1 voyage = 1 délibération = 1 acte

Cocher la correspondance de l'acte dans Dém'Act :

1er vote du CA pour ce voyage	X	Utiliser l'onglet n°1
Modification du vote précédent		

Informations

Références juridiques

Définition de "voyage scolaire"

Cellules à saisir

* = saisie obligatoire



Le document transmis dans Dém'Act doit être en pdf. La signature de l'acte vaut validation du doc.

En bleu, un lien renvoi vers l'onglet "commentaires".

ÉTABLISSEMENT : * LYCEE JF CHAMPOLLION LATTES

Objet du voyage : * ECHANGE LINGUISTIQUE ERASMUS

Dates : * Du 1 janvier 2026 au 20 janvier 2026

Destination : * BARCELONE

Classes : 1ERE

Nombre d'élèves : * 20

Professeur responsable : M CARRILLO

Nombre d'accompagnateurs : * 2

Nom du voyageur : NEANT

1 Budget prévisionnel *				
DEPENSES	Détails (facultatif)	Montants	RECETTES	Montants
VOYAGISTE / AGENCE DE VOYAGE			PARTICIPATION DES FAMILLES	
Assurance annulation	MAIF	69,56	Nombre d'élèves	20
	SNCF	900,00	Montant par élève *	100,00 €
TRANSPORT	BUS	1 500,00		2 000,00
	metro	240,00	SUBVENTIONS (séparer financements élèves / accompagnateurs)	
HEBERGEMENT	perdiem	1 491,00	Subventions de l'état sur CPG EPLE :	
	REPAS TYPIQUE *2	1 100,00	Subventions Collectivités :	
	accueil corresp	350,00	Autres subventions	affectée aux élèves
Activités, entrées, visites de musées etc.	picasso	0,00		3 448,80
	casa batlo	770,00	DONS (séparer financements élèves / accompagnateurs)	
Activités exclusivement réservées aux élèves	parc guell	0,00	Associations socio-éduc. :	
	sagrada	30,00	à préciser ici : FSE, AS ...	élèves :
Frais divers	CAMP NOU	704,00	Autres dons :	accompagnateurs :
	repas depart	330,00	à préciser ici	élèves :
TOTAL DES DEPENSES :		7 484,56 €	AUTRES RESSOURCES	accompagnateurs :
			ERASMUS PROF	
			Remise exceptionnelle :	
			TOTAL DES RECETTES :	7 484,56 €

Financement accomp. prévus dans les statuts de l'assoc.

Équilibre

Budget en déséquilibre de 0,00 €

2 Montant de la participation des familles (montant par élève voté par le CA)

Indiquer le montant de la participation fixe des familles voté par le CA * → 100,00 €

Reprise du montant indiqué dans le budget prévisionnel → 100,00 €

Info

Le vote en CA et le montant au budget sont identiques

3 Calcul du coût par participant (total des dépenses / nombre de participants) → → 340,21 € (A)

Préciser le coût par élève si ≠ de (A) : 272,44 € et le coût par accomp. si ≠ de (A) : 1 017,88 €

Accompagnateurs : coût minimum à prendre en charge par l'EPL → 2 035,76 €

Info

4 Régie d'avance (oui / non)

Info OUI

Si oui, montant de la régie → 1 670,00 €

Nom du régisseur → M CARRILLO

Info

5 Charte des voyages

Vote d'une charte des voyages par le CA → OUI

Vote sur les modalités d'utilisation des reliquats des sorties/voyages par le CA → OUI

Info

Observations de l'EPL